



Contribution de Christian DAVIAS

christian.davias@orange.fr

A propos de la réforme des territoires (en réaction à l'analyse de Philippe AUDIC)

Malgré l'urgence de réformer la France en profondeur, on sent bien la tentation d'un débat Métropole contre Métropole.

Pourquoi les huit circonscriptions pour les élections européennes ne s'imposeraient-elles pas à la réforme territoriale ?

On peut constater que ce découpage qui paraît pertinent à l'échelle de l'Europe, n'est pas dénué de bon sens à celle de la France.

Dans une région Ouest, Bretagne, Poitou-Charentes, la vocation maritime du pôle Nantes-St Nazaire, se verrait renforcée par les ports de commerce de Brest et de La Rochelle.

Le trafic maritime, Portugal, Espagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, qui reste à développer, est un enjeu plus important qu'il n'y paraît, d'autant plus que les corridors de transport rail, route, fluvial, arrêtés par le commissariat européen au transport, évitent la région ouest.

Philippe Audic a bien mis en évidence les nombreux enjeux partagés par ce vaste territoire, et je partage sa conclusion qui le désigne comme le plus pertinent.

Admettons, une fois pour toute, que les réalités territoriales d'autrefois ne sont plus de mise.

N'opposons pas les sentiments d'appartenance aux anciennes provinces qui peuvent continuer à exister dans la conservation des langues, dialectes et traditions, avec l'intérêt économique générateur de créativité, de développement industriel, de commerce, et donc d'emplois.